



Le 21 juin 2021

<b>COMMUNIQUE DE PRESSE</b> <b>Comité Régional Cgt Bretagne</b>
--

### **Fonderie de Bretagne**

La Conférence Régionale de la CGT Bretagne, qui s'est réunie à Rennes jeudi 17 et vendredi 18 juin 2021, a été l'occasion de faire le point sur les multiples dossiers qui interpellent sur les territoires et les secteurs d'activités bretons. Parmi ces derniers, celui de la Fonderie de Bretagne a particulièrement attiré l'attention des délégués.es des différents syndicats de l'économie bretonne.

La lutte des personnels de cette entreprise a été saluée au regard du bras de fer engagé par le Groupe Renault dont on mesure la volonté de privilégier son « tiroir-caisse » avant toute considération pour les femmes et les hommes comme pour la localisation de ses activités.

Dans le cadre du plan France Relance, ce groupe industriel a reçu des sommes colossales d'argent public pour, en fait, ruiner les carrières de centaines de salariés et leurs familles.

Dans cette bataille inégale, les personnels de la Fonderie de Bretagne ont manifesté un comportement d'une haute signification ce qui n'est certainement pas le cas de la majorité du Conseil d'Administration de ce groupe dans lequel siège l'Etat.

Cette lutte acte aujourd'hui le retour d'une partie modeste de la production, elle permet dès lors de ne pas rayer le site de la carte de Bretagne, ce qui était l'objectif initial du PDG.

Ce n'est pas rien et la proposition de la CGT, soutenue par les collectivités territoriales dont le Conseil Régional, d'une étude de complément d'activités vers une production diversifiée sur l'aluminium demeure bien une piste crédible de développement.

La Conférence Régionale de la CGT apporte tout son soutien et son engagement pour que les salariés de Caudan soient certains d'être des résistants à l'heure où la souveraineté industrielle de la France est mise en charpie.

Dans la reprise progressive du travail, l'accent doit être mis sur cette très haute dignité et combativité du monde du travail face à celui de la « Finance. »